

L'ESSENTIEL 2019

LA FONDATION

L'année 2019 aura été synonyme de la continuité de nombreux projets immobiliers en faveur de notre public cible : les personnes âgées démunies ou isolées.

Nous constatons déjà et avec beaucoup de satisfaction la concrétisation de certains de ces projets en 2020.

Et surtout, en 2020, nous nous organisons pour faire face à la pandémie de Coronavirus et protéger au maximum les locataires de la Fondation.

Plus que jamais, nous aurons besoin, cette année, du soutien de tous : donateurs et fondateurs de fondation abritée, bénévoles, salariés et partenaires. Restons mobilisés pour la cause des personnes en grande précarité et des personnes âgées dépendantes.

Merci à tout.e.s pour votre soutien inestimable.

Gaël Brenaut,

*Président de la Fondation
des Petits Frères des Pauvres*

Les comptes de 2019 montrent la fiabilité dans le temps du modèle économique de la Fondation, au service des personnes âgées que nous accompagnons.

En 2019, grâce à vous donateurs, la Fondation a pu encore et toujours offrir des logements nouveaux ou rénovés afin que ces personnes souvent grandement fragiles y vivent dans la dignité. Et c'est aussi grâce à votre générosité que 90 projets ont pu être soutenus.

La Fondation poursuivra ces actions et projets en 2020, une année qui sera très difficile pour tous et encore davantage pour certains, nous le savons. L'année avançant, grandissants seront les besoins. Nous nous devons d'y répondre avec fraternité et efficacité.

Nous le ferons ensemble, donateurs, professionnels et bénévoles.

Marina Fry,

*Trésorière de la Fondation
des Petits Frères des Pauvres*

HISTOIRE

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a été créée par l'Association Petits Frères des Pauvres en 1977 sous le nom de Bersabée-Fondation des Petits Frères des Pauvres. Sa mission consistait dès l'origine à acquérir, construire, rénover et entretenir des logements adaptés à la situation des personnes âgées ou en situation de précarité, signalées et accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres.

En 2003, la Fondation est devenue Fondation des Petits Frères des Pauvres, avec un statut de fondation abritante et sa mission a été élargie pour intensifier et diversifier les moyens de soutien aux personnes âgées isolées et en situation de précarité.

Le **BUT STATUTAIRE** de la Fondation des Petits Frères des Pauvres est de « *faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes n'ayant que de faibles ressources ou/et en situation d'isolement, principalement des personnes âgées et notamment en matière de logement, soit directement, soit indirectement en permettant la réalisation de ces actions par d'autres organismes* ».

MISSIONS

-1-

Développer et financer des programmes de logement à caractère social

-2-

Financer des projets portés par son association fondatrice ou d'autres organismes œuvrant au bénéfice des personnes âgées ou en grande précarité

-3-

Susciter et financer des projets innovants, des études ou des colloques sur les thématiques du vieillissement, de la pauvreté et de l'isolement

-4-

Développer la philanthropie



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2019

1

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AXE LOGEMENT À CARACTÈRE SOCIAL

Le logement des personnes âgées démunies et isolées est l'action historique portée par la Fondation des Petits Frères des Pauvres à travers sa toute première fondation abritée : la Fondation Bersabée. Cette action Hébergement-Logement est menée en partenariat étroit avec les Petits Frères des Pauvres (Association Petits Frères des Pauvres et Association de Gestion des Etablissements - PFP-AGE).

La Fondation Bersabée possède **638 logements**, partout en France, qui se répartissent entre des logements individuels et des logements regroupés au sein de 8 structures collectives de type pensions de famille, petites unités de vie, etc. En 2019, **80 nouveaux locataires** ont pu y être accueillis : 50 en logements individuels (dont 30 à Paris) et 30 en structures collectives.

En 2019, la Fondation Bersabée a poursuivi l'extension et l'amélioration de son parc immobilier social à travers :

- La finalisation et la livraison du projet « Rue des Héros » à Marseille (13) comprenant sur un même lieu une partie pension de famille de 10 places, 9 logements indépendants et des locaux d'équipes des Petits Frères des Pauvres.
- La poursuite des travaux d'aménagement à Clamart (92) pour rendre l'immeuble accessible aux personnes en perte d'autonomie.
- L'acquisition de logements individuels notamment à Dijon (21) et à Marseille (13) où des besoins avaient été identifiés par les équipes de l'Association Petits Frères des Pauvres.
- La gestion de 754 demandes d'intervention ou de travaux dans les logements de la Fondation Bersabée.

De nombreux autres projets d'habitat social ont été également à l'étude pour un développement dans les années à venir : projet de création d'une pension de famille à Vertou (44), projet de réhabilitation d'un immeuble dans le quartier Bastille à Paris (75), projet d'extension du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) à Paris, projet d'agrandissement de la colocation pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à Beauvais (60), projet d'habitat social mixte à Clichy (92), etc.



Le logement est une étape importante dans une vie : « *Le point de départ de tout : c'est le logement. On peut rêver chez soi mais pas chez les autres* » témoigne une locataire de la Fondation Bersabée.

2

LE FINANCEMENT DE PROJETS

En 2019, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu financièrement 3 programmes d'action de l'Association Petits Frères des Pauvres pour un montant de **2 338 716 €** et soutenu **36 projets** d'autres associations pour un montant total de **622 186 €**. Les fondations abritées (hors Fondation Bersabée dédiée exclusivement au logement) ont soutenu **37 associations** qui ont réalisé **53 projets** pour un montant global de **654 788 €**.

Parmi les projets soutenus, revenons sur :

- Un dispositif original de logement et d'accompagnement de personnes en situation de grande précarité, malades, exclues des dispositifs d'hébergement classiques à Toulouse (31).
- Un habitat partagé pour 8 personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer à Buc (78).
- Des ateliers culinaires participatifs et solidaires pour des personnes âgées et isolées.
- Le soutien à des équipes de bénévoles des Petits Frères des Pauvres accompagnant des personnes en situation de précarité ou des personnes gravement malades.

3

LE FINANCEMENT D'ÉTUDES ET DE COLLOQUES

En 2019, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a financé une étude réalisée par l'institut CSA et l'Association Petits Frères des Pauvres portant sur le **lien entre les territoires et la solitude et l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans**.

Par ailleurs, l'**appel à projets 2019** de la Fondation des Petits Frères des Pauvres portait sur le thème de « **La solidarité numérique** ». Après l'étude de près de 180 dossiers de candidature par plusieurs groupes de bénévoles, **10 lauréats** ont été sélectionnés par le jury et ont bénéficié d'un soutien financier allant de 10 000 € à 30 000 €. Au total, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a attribué **182 245 €** de subventions via cet appel à projets.

4

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PHILANTHROPIE

La Fondation des Petits Frères des Pauvres permet à ses donateurs de soutenir des programmes en faveur des personnes âgées démunies et isolées par divers moyens : don, donation d'usufruit temporaire, don de titres, donation et assurance-vie, legs, mécénat d'entreprise, création de fondation abritée...

Elle finance notamment des projets visant à :

- Encourager des solutions innovantes en matière de logement
- Lutter contre l'exclusion et la grande précarité
- Accompagner dignement la fin de vie
- Favoriser le lien social et l'accompagnement par des bénévoles



LE BÉNÉVOLAT À LA FONDATION

En 2019, **81 bénévoles** ont apporté leur aide précieuse pour l'accueil et le suivi individualisé des locataires, le suivi de travaux, du bricolage chez les locataires, du soutien administratif divers, etc. Ceci a représenté un total de **15 287 heures de bénévolat**, soit près de **9,3 ETP** (équivalent temps plein).

DE NOUVEAUX BUREAUX POUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

En avril 2019, toutes les équipes supports des Petits Frères des Pauvres ont pu emménager dans un lieu unique – leur nouveau siège social. Les équipes parisiennes de la Fondation (saliés et bénévoles) sont désormais réunies sur un même lieu. C'est également dans ces locaux que certains locataires viennent tous les mois régler leur loyer.



DÉCOUVREZ LES 11 FONDATIONS SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES ET LEURS DOMAINES D'ACTION :

- Hébergement – logement *Fondation Bersabée*
- Santé – soins palliatifs *Fondation utb,
Fondation Mireille et Pierre Landrieu,
Fondation Andrée Morillon,
Fondation JALMALV Paris – Île-de-France,
Fondation La Maison de Gardanne*
- Lien social et accompagnement *Fondation Philippe Othenin-Girard,
Fondation Louise Roulin,
Fondation Abuela*
- Exclusion – grande précarité *Fondation LiLa Lanier,
Fondation Emile Lamy*

11

fondations
abritées

18

salariés

81

bénévoles

15 287

heures de bénévolat

638

logements
partout en France

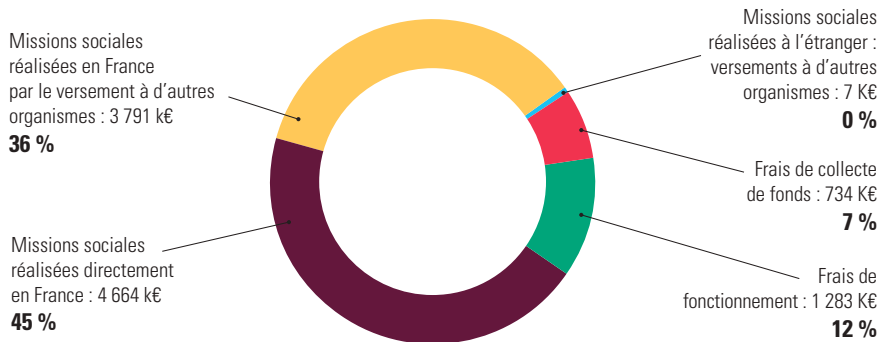
LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE



La Fondation tire essentiellement ses ressources :

- des revenus de ses activités immobilières sociales qui permettent de financer l'entretien du parc de logement social et des locaux loués à des associations ou fondations,
- des revenus de sa dotation qui sont utilisés pour couvrir ses frais de fonctionnement,
- des dons, donations et legs qui lui sont consentis qui permettent de financer l'acquisition et/ou la rénovation de son parc immobilier et des actions portées par d'autres associations.

LES EMPLOIS (hors investissements)



En 2019, les missions sociales totalisent 8 462 k€ et sont stables par rapport à 2018 (8 465 k€).

Les frais de collecte (734 k€) sont supérieurs à ceux de 2018 (608 k€).

Enfin les frais de fonctionnement (1 283 k€) ont diminué de 4% par rapport à l'année dernière (1 337 k€) mais sont restés stables en proportion (12% des emplois contre 13% en 2018).

COMMENT SONT UTILISÉES LES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?

En 2019, les emplois financés par les ressources collectées auprès du public se sont élevés à 16 397 k€ ainsi affectés :

■ Aux missions sociales pour 8 003 k€ réparties en :

- charges liées à l'immobilier à vocation sociale (786 k€), au suivi des projets soutenus par la Fondation (188 k€), à une étude « solitude, isolement des personnes âgées et territoires » (62 k€), à la cause des malades atteints d'Alzheimer (19 k€) ;

- Les versements à d'autres organismes agissant en France (3 572 k€) et à des organismes réalisant des actions à l'étranger (remboursement de 21 k€) ;

- Investissement en immobilier à vocation sociale (3 397 k€ sur un total de 5 423 k€).

■ Aux frais de recherche de fonds pour 734 k€

■ Aux frais de fonctionnement des fondations abritées (12 k€)

■ À un renforcement exceptionnel de la dotation de la Fondation (7 648 k€)

4 492
donateurs

3,8 MILLIONS
D'EUROS
pour des projets menés en faveur
des personnes âgées isolées
ou en grande précarité

5,4 MILLIONS
D'EUROS
d'investissements dans les logements
à vocation sociale

LE BILAN PRINCIPAUX POSTES DU BILAN après affectation du résultat 2019 (en k€)

Actif net			Passif		
	2019	2018		2019	2018
Actifs immobiliers sociaux ¹	74 468	70 224	Dotations pérennes et consommables et apports sans droit de reprise (dont abritante : 24 284 ; Bersabée : 48 011 ; autres abritées : 17 864)	90 159	87 751
Actifs immobiliers de rapport ²	10 824	10 351	Autres fonds propres utilisés au financement d'actifs immobilisés ⁴ (dont abritante : 10 200 ; Bersabée : 20 332)	30 532	17 988
Actifs financiers constitutifs de la dotation ³	28 432	28 733	Réserves non encore utilisées et report à nouveau ⁴ (dont abritante : 15 116)	15 116	24 820
Autres actifs immobilisés ⁴	12 487	1 864	Subventions d'investissement	2 571	2 604
Trésorerie	33 193	37 682	Fonds dédiés (dont abritante : 290 ; Bersabée : 12 805 ; autres abritées : 6 130)	19 225	12 780
Créances	1 419	1 234	Dettes et provisions	3 220	4 145
TOTAL BILAN ACTIF	160 823	150 088	TOTAL BILAN PASSIF	160 823	150 088

(1) Actifs immobiliers sociaux : logements mis à disposition de personnes âgées et/ou en situation de grande précarité, et locaux d'activité loués à des associations et fondations

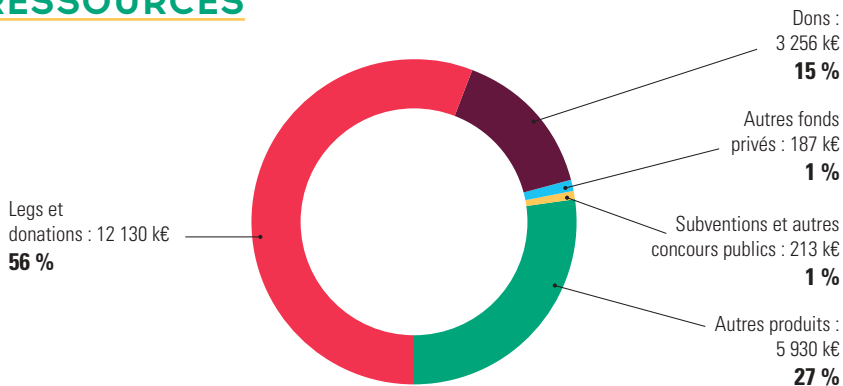
(2) Actifs immobiliers de rapport : logements, locaux et parkings loués au prix du marché et produisant des revenus destinés à la couverture des charges de fonctionnement

(3) Actifs financiers constitutifs de la dotation : placement financier des dotations de la Fondation abritante et de fondations abritées non placées en immobilier

(4) Le Conseil d'Administration du 15/10/2019 a décidé la substitution des parts de la SCI Cité Armand Marquiset (10 200 k€) dans la dotation par des liquidités (4 000 k€ pris sur le report à nouveau et 6 200 k€ sur les réserves).

Ces actifs immobilisés (1) à (3) totalisant un montant de 113 724 k€ traduisent l'utilisation faite des ressources collectées depuis la création de la Fondation et expliquent pour l'essentiel les dotations et autres fonds propres repris au passif totalisant un montant de 120 691 k€.

LES RESSOURCES



■ Ressources collectées auprès du public : 15 386 K€

Les ressources collectées auprès du public en 2019 représentent un montant total de 15 386 k€ comprenant notamment les dons et donations des fondateurs à leur fondation abritée.

Le niveau des legs, donations et assurances-vie réalisés en 2019 est exceptionnellement très élevé (12 130 k€) comparativement à 2018 (2 192 k€).

Côté dons, l'année 2019 a vu une baisse de 5 % par rapport à 2018 (3 433 k€).

Ces deux résultats amènent la part des ressources issues de la générosité du public à 71 % contre 44 % en 2018.

■ Autres ressources : 6 330 k€

Les produits autres que ceux collectés auprès du public sont constitués pour l'essentiel des revenus des biens immobiliers à vocation sociale (3 090 k€), des revenus des biens immobiliers de rapport (1 329 k€), du prix de cession des biens immobiliers à vocation sociale (1 000 k€) et des produits financiers (404 k€).

POLITIQUE DE RÉSERVES

Les fonds propres de la Fondation résultent pour l'essentiel de l'utilisation faite des ressources collectées y compris auprès de son association fondatrice et ce depuis sa création, en acquisitions immobilières ou en travaux de rénovation et d'entretien, conformément à son objet ; ils ont donc pour contrepartie un emploi en actif immobilisé. L'affectation du résultat a donc en particulier pour objet, de distinguer ces ressources utilisées des ressources disponibles pour de futurs projets. Ces ressources disponibles font l'objet des réserves présentées ci-après à fin 2019, d'un montant total de 34 341 k€ après affectation par le Conseil d'Administration. Ces réserves se décomposent comme suit :

1. Réserves et report à nouveau de la Fondation abritante (15 116 k€) :

■ **13 922 k€ de réserves de la fondation abritante dont :**

- 12 793 k€ permettant le financement de projets immobiliers actuellement à l'étude ou le financement ultérieur d'actions de l'Association « Petits Frères des Pauvres » ou d'associations partenaires ;

- 1 129 k€ affectés à trois résidences sociales de la Fondation abritée Bersabée, récemment renouvelées. Cette réserve de fonds privés affectés est reprise chaque année à hauteur de 154,5 k€ afin de compenser le faible niveau des loyers inhérent au caractère social de ces résidences.

■ **1 194 k€** de report à nouveau de la fondation abritante permettant de faire face au développement à venir de la Fondation et aux éventuels imprévus.

2. Fonds dédiés (19 225 k€) :

■ **Fonds dédiés sur dons, donations et legs affectés : 607 k€**

Ils sont constitués de fonds collectés et non encore utilisés au 31 décembre, affectés à un objet social spécifique par les donateurs ou testateurs.

■ **Fonds dédiés aux fondations abritées : 18 618 k€**

Ils se composent du cumul des ressources non encore utilisées des fondations abritées dont :

- 12 488 k€ pour la Fondation Bersabée lesquels sont destinés à financer ses projets dont l'un fait l'objet de recherches et d'un groupe de travail et porte sur un montant de 10 M€ ;

- 4 312 k€ pour un fonds dédié créé très récemment pour gérer un legs offrant de belles perspectives de projets et 1 818 k€ pour les 9 autres fondations abritées.

La diversité des attentes et des cultures que la Fondation rencontre est une richesse qui se nourrit de l'échange organisé par les équipes salariées et bénévoles de la Fondation qui disposent d'un savoir-faire éprouvé ; celui-ci n'est toutefois rien sans le soutien toujours renouvelé des donateurs, testateurs et fondateurs pour la Fondation et ses projets.

Le partage d'intérêt autour de projets est fondamental ; il peut être grandement facilité par la structure qu'offre la Fondation abritante dotée de fondations abritées ou de fonds dédiés. Aussi, développer les fondations abritées ou les fonds dédiés afin de partager les travaux d'identification de projets et permettre une mise en relation entre les porteurs de projets, les associations partenaires et les fondateurs est un de nos objectifs.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport d'activité et des comptes annuels de l'année 2019, disponibles sur le site internet fondation.petitsfreresdespauvres.fr ou envoyés sur simple demande écrite.

DES GARANTIES DE GESTION TRANSPARENTE



Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres compte parmi son conseil d'administration des représentants des ministres de l'Intérieur, des Finances et du Logement.

Ses comptes sont certifiés chaque année par le Cabinet Deloitte.

Elle est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance et se soumet annuellement aux contrôles de ses représentants.

**FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**
Reconnue d'utilité publique

